

FICHE PATIENT FRAGILE COVID-19

NOM PRÉNOM
ÂGE DATE DE NAISSANCE MAJEUR PROTÉGÉ
PERSONNE RÉFÉRENTE À PRÉVENIR :
LIEN AVEC LE PATIENT : TÉL.
E-MAIL

PARTIE 1

Cochez les mentions utiles parmi les facteurs de risques suivants :

PATHOLOGIE CARDIO-VASCULAIRE :
 PATHOLOGIE BRONCHO-PULMONAIRE :
 DÉFICIT IMMUNITAIRE :
 HYPERTENSION DIABÈTE ÉPILEPSIE

Nom de la maladie rare :

PNDS/HAS CARTE URGENCE MALADIE :

PARTIE 2

Autres informations utiles :

RETARD PSYCHOMOTEUR TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE
 RETARD DU LANGAGE (mode de communication) :
 OPÉRATIONS :
 PRÉCONISATIONS :
 AUTRES PATHOLOGIES :

PARTIE 3

NOM DU MÉDECIN TRAITANT : TÉL.
CENTRE DE RÉFÉRENCE : TÉL.
FILIERE DE SANTÉ : TÉL.

PARTIE 4

Traitement (joindre l'ordonnance) :

MATIN :
MIDI :
SOIR :

Allergies et contre-indications :



Ce document est à destination du personnel soignant des hôpitaux et urgentistes ; il a été mis à disposition des familles en cas de besoin, par les Associations de la Filière de santé maladies rares AnDDI-Rares (<http://anddi-rares.org/>). Il concerne l'hospitalisation pour Covid-19 d'une personne atteinte d'une pathologie rare, qui se trouverait isolée et peut-être dans l'incapacité d'exprimer ses besoins et ses traitements en cours.

Le cas échéant, citez ici les autres centres de référence ou professionnels impliqués dans le suivi de la maladie rare :

NOTICE D'UTILISATION DU FORMULAIRE :

La 1^{re} partie de cette fiche sert aux médecins à identifier immédiatement les facteurs de gravité, au cas où le patient serait diagnostiqué Covid-19 pour :

- Pathologie cardiovasculaire : comprenant cardiopathies et pathologies vasculaires
- Pathologie broncho-pulmonaire : comprenant dilatation des bronches, asthme ou tout autre pathologie pulmonaire
- Déficit immunitaire (précisez si possible).

La 2^e partie doit mentionner les caractéristiques du patient, et ses difficultés d'expression :

Vous remplissez en mettant l'essentiel, comme les opérations. Vous pourrez préciser les gestes et actes à éviter dans la case «PRÉCONISATIONS». Le langage employé est important et le plus précis possible. Au besoin, un échange avec le centre de référence permettra d'éclaircir certains points.

La 3^e partie concerne le contact des référents médicaux :

Le **médecin traitant**, le **Centre de Référence Maladies Rares** et la **Filière de Santé Maladies Rares**, qui ont tous des permanences téléphoniques en cette période.

La 4^e partie est celle du traitement et des allergies:

Vous amènerez un double de l'ordonnance. Vous noterez les allergies, notamment **médicamenteuses, alimentaires, et autres.**

